



Le mail - Guérande

LETTRE AUX AMIS DE GUERANDE

N° 76 - début novembre 2020

Editorial

Les mesures sanitaires exigées par la Préfecture de Loire Atlantique le 29 septembre limitant à trente personnes les rassemblements dans une salle recevant du public n'ont pas permis la tenue de l'Assemblée Générale un temps programmée le jeudi 8 octobre 2020 au centre culturel Athanor de Guérande

La pandémie étant toujours très présente, de nouvelles mesures sont applicables depuis le 30 octobre. Ce confinement généralisé pourrait prendre fin au bout de quatre, voire six semaines.

Nous espérons tous une réduction, voire la suppression des mesures barrières. Pour rompre l'isolement auquel nous sommes confrontés, dans les limites de nos possibilités et afin de maintenir le contact entre les adhérents, le bureau de l'association a décidé d'augmenter la fréquence de publication des lettres aux Amis de Guérande. Plusieurs thèmes sont déjà à l'étude pour étoffer leur contenu. Un groupe de travail est constitué et nous espérons que vous pourrez recevoir régulièrement des informations intéressantes sur le patrimoine de notre belle région.



Les premières pistes étudiées concernent la sauvegarde des bâtiments et leur évolution depuis le début des années 1970. Si vous souhaitez apporter votre concours à ce projet et proposer des articles intéressants, vous pouvez me contacter. Je vous réserverai le meilleur accueil ...

Par ailleurs, nous sommes confrontés au souci d'organiser une Assemblée Générale. Une réflexion est en cours afin de respecter au mieux les statuts de la Société, sans transgresser les consignes sanitaires. La quadrature du cercle !

Je compte sur votre indulgence, votre compréhension et votre collaboration afin de maintenir le lien social qui est le fondement même de notre société. Je vous prie de croire à toute ma cordialité.

Le Président Josick LANCIEN

Manoir de Kérougas (Assérac)

Début septembre 2020, le label « VMF Patrimoine Historique » qui est décerné à des édifices non protégés au titre des Monuments Historiques a été remis à M. Bruno LEVESQUE, propriétaire du manoir de Kérougas à Assérac. Ce label récompense le travail mené par le propriétaire depuis 1970 pour la réhabilitation et la mise en valeur de Kérougas, demeure digne d'intérêt pour l'histoire de l'art.

L'ensemble des bâtiments a été construit en quatre périodes :

- Le logis central en 1650,
- Le bâtiment d'angle en 1820,
- L'aile droite en 1886,
- Les écuries datent de 1714.



Puisse cette reconnaissance permettre à l'avenir l'obtention d'une protection nationale.

La Société des Amis de Guérande félicite M. Bruno LEVESQUE pour cette remarquable restauration et lui apporte tout son soutien pour une inscription méritée au titre des Monuments Historiques.

Du côté de la maison des paludiers de Saillé

Une équipe de télévision publique sud-coréenne est venue tourner un reportage à la fin de l'été dans les salines qui entourent Saillé.



Une année exceptionnelle pour le sel de Guérande.

La maison des Capucins à Guérande

En bordure de la rue des Capucins, la maison, sise au n°7, a du caractère et mérite d'être présentée ainsi que ceux qui l'ont habitée.

Au Moyen-Age, la rue de l'Arbalèterie, aujourd'hui rue des Capucins, s'étire de la rue Vannetaise à la place de la Psallete. Cette rue dessert en particulier le manoir épiscopal (détruit vers 1682), la maison du sous-chantre (chanoine maître de chœur) et une maison du chapitre Saint-Aubin occupée par des chanoines. La rue est donc habitée par quelques dignitaires du chapitre. Autre particularité, dans la partie nord, inhabitée, se déroule le concours de papegault, exercice d'adresse où les tireurs à l'arc ou à l'arbalète rivalisent pour atteindre l'oiseau de bois (perroquet) placé en haut d'une perche. Le « roi du papegault » reçoit en récompense une dispense d'impôt ou une exemption de taxe sur la vente du vin.



La façade de la maison se développe sur un étage et combles. Décalée au sud, la porte d'entrée est agrémentée d'un linteau délardé d'un arc en accolade. Le rez de chaussée présente 2 fenêtres de dimensions différentes, l'étage est aussi doté de deux fenêtres qui ont des

arêtes biseautées. Une lucarne passante dont le linteau indique la date de 1739 éclaire les combles. A droite sous la pente de la toiture, exprimant une dévotion, une petite niche en calcaire accueille une Vierge à l'Enfant et anime agréablement cette façade.

L'implantation dans une parcelle en lanière, quelques éléments intérieurs (escalier en vis en bois, fenêtre avec une pierre d'évier) témoignent d'une première construction dès le XV^{ème} siècle.

La maison actuelle a été remaniée au fil des époques, sa façade a conservé un charme singulier.

Le premier aveu connu (déclaration de propriété) concernant cette maison est cité dans le tableau-terrier de 1778. Ce document mentionne un contrat d'acquêt de 1677 fait par Louise Péan d'avec Julien Lovair.

En 1778, le bien est nommé « une maison et jardin aux Capucins du Croisic », ceci entraînant une recherche sur ce nom.

En 1618, les Capucins, un ordre Franciscain, créent un couvent au Croisic dans le but d'accompagner la Réforme catholique, s'ouvrir aux pauvres et œuvrer auprès des plus démunis.... En 1677, ils achètent, à Guérande, la maison qui sera appelée « Lauspice » (hospice).

Dans son ouvrage « Les établissements hospitaliers et religieux de Guérande » (1896), Emmanuel de Boceret consacre une page à cette institution : « *Les Capucins du Croisic avaient, dans cette rue, qui leur doit son nom, une petite maison, un hospice. Il faut prendre ce mot dans le sens propre du mot latin hospitium d'où il est tiré, les bons pères ne recevaient chez eux aucun malade, leur règle leur défendait d'entrer à l'auberge, et ils trouvaient commode d'avoir un endroit où se retirer lorsqu'ils venaient prêcher et quêter dans la ville et ses environs. Une sœur Franciscaine demeurait dans la maison pour les y recevoir et les servir.* »

A la révolution, en 1791, cette maison est vendue comme bien national et achetée par M. Caillo, notaire d'Herbignac. En mars 1793, ce notaire se compromet avec les royalistes durant le siège de la ville, il est obligé d'émigrer.

La maison, réquisitionnée par la République, sera ensuite habitée par le receveur des domaines, Tanguy.

Emmanuel de Boceret relate un rappel à l'ordre à ce receveur : « Le directoire du district à Tanguy, receveur des domaines, le 3 floréal an II (22 avril 1794) : Il existe sur une maison de la République située rue des ci-devant Capucins, occupée par l'émigré Caillo, une croix et une vierge de plâtre. Comme les signes extérieurs d'un culte particulier doivent être prescrits sous le régime de la Liberté et de l'Egalité, nous pensons que tu ne les as laissés subsister, que parce que tu n'en avais pas connaissance, mais aujourd'hui tu n'aurais plus d'excuse ». Le citoyen a dû obtempérer.

Le pré-cadastre, établi vers 1806, mentionne Jacques Gallo comme propriétaire de la maison. Est-ce que c'est le notaire émigré qui a récupéré son bien, en supposant une erreur d'enregistrement de nom Caillo / Gallo ? Les autres documents cadastraux, le cadastre napoléonien de 1819 et la matrice des portes et fenêtres de 1826, indiquent M. Gallo de Tours propriétaire. La maison sera ensuite propriété de Lise de Sécillon, Guérande (après 1826) puis de Quilgars veuve (1863). Cette recherche confirme l'ancienneté de cette maison typique et son intérêt.

Josick LANCIEN

Société des Amis de Guérande
Président Josick LANCIEN
Rédaction N MOREL, A BERTHE, A VAILLANT
Articles publiés sous la responsabilité des auteurs
ISSN 2109-1870